

Libre de rester ou de partir

CCFD: « Le droit de ne pas migrer »

Justine Festjens, responsable de l'équipe migrations internationales CCFD-Terre Solidaire

Comme le dit le Pape François dans son message pour la 109^{ème} journée mondiale du migrant et du réfugié 2023 : « Migrer devrait toujours être un choix libre, mais en fait, dans de nombreux cas, même aujourd'hui, ce n'est pas le cas. Des conflits, des catastrophes naturelles ou, plus simplement, l'impossibilité de mener une vie digne et prospère dans leur pays d'origine contraignent des millions de personnes à partir. ».

Devant la diversité des causes qui peuvent contraindre à l'exil, le choix du CCFD-Terre Solidaire est d'œuvrer en faveur d'un monde où toute personne puisse, dans la dignité, être « libre de rester » là où elle est née mais aussi d'être « libre de partir ».

« Libre de rester »

Certains Etats défendent des politiques de développement dans le but explicite de lutter contre le « problème » des migrations en cherchant à « fixer » les personnes. Le CCFD-Terre Solidaire refuse cette vision instrumentaliste et sécuritaire du développement et qui de plus est fausse : il est prouvé que plus un pays se développe, plus grande sera la proportion de sa population ayant accès aux ressources nécessaires pour pouvoir envisager l'exil. Suivant l'appel de François de « permettre le développement d'une communauté mondiale capable de réaliser la fraternité »¹, l'engagement du CCFD-Terre Solidaire s'inscrit résolument dans une perspective de solidarité internationale, pour « le développement de tous les hommes et de tout l'homme »². Son action de partenariat international vise à renforcer les moyens d'agir de partenaires engagés sur les territoires dans la lutte contre les causes profondes et globales de l'exclusion. Le CCFD-Terre Solidaire s'engage pour la souveraineté alimentaire en promouvant l'agroécologie paysanne et solidaire et en se mobilisant contre la spéculation des denrées alimentaires ; pour la justice économique en luttant contre l'impunité des multinationales et l'évasion fiscale qui nuit à la mobilisation de ressources domestiques d'un pays pour son propre développement ; ou encore pour la paix et le vivre ensemble aux côtés de partenaires, artisans de paix dans des contextes de persécutions

-

¹ Fratelli Tutti § 154

² Rapport d'orientation 2021-2027 du CCFD-Terre Solidaire

raciales ou religieuses. Ces combats rejoignent un même objectif : que toute personne puisse vivre dignement et en sécurité dans le territoire où elle réside.

« Libre de partir »

Complémentaire à ces combats et devant la diversité des causes qui contraignent à l'exil, l'un des champs d'actions prioritaires du CCFD-Terre Solidaire est d'agir en faveur de la **liberté de circulation et d'installation** afin que la défense des droits humains et de la dignité des personnes en exil prime sur l'approche sécuritaire des politiques migratoires.

Il soutient l'action de partenaires qui s'engagent localement aux côtés des personnes sur les parcours migratoires pour leur porter secours dans les zones frontières, les informer pour qu'elles puissent choisir de façon libre de poursuivre leur parcours en en connaissant les risques, ou pour connaître leurs droits et s'organiser pour les revendiquer dans les pays traversés. Faisant le constat que la montée des murs ne dissuade pas les personnes déterminées à l'exil mais les poussent au contraire sur des routes toujours plus dangereuses, le CCFD-terre Solidaire s'engage aux côtés de ses partenaires pour décrypter et dénoncer cette approche sécuritaire. Ensemble, ils promeuvent des politiques d'accueil dont ils savent la preuve par l'exemple, qu'elles sont non seulement nécessaires et possibles mais une opportunité pour bâtir des sociétés apaisées, plurielles et fraternelles.